

LES PRIX OSLER 2021

Modalités

La Société canadienne de médecine interne (SCMI) invite les candidatures aux Prix Osler.

Tous les ans, la SCMI décerne ces prix à des personnes faisant preuve d'excellence dans le domaine de la médecine interne générale, que ce soit en pratique clinique, en recherche, en éducation médicale ou en contribuant à l'avancement de la spécialité ou à la promotion de la santé.

ADMISSIBILITÉ

Le candidat doit :

- Être médecin résidant au Canada et autorisé à exercer sa profession au Canada,
- Être Membre de la SCMI en règle (le candidat doit consentir à sa mise en candidature.)
- Être réputé pour leur pratique médicale exemplaire à l'instar de Sir William Osler.
- Avoir une réputation soutenue d'excellence et d'innovation dans le domaine de la médecine interne générale.
- Avoir fait des contributions au long de sa carrière professionnelle qui le distingue clairement de ses pairs.
- Accepter que son nom soit proposé.

PRIX

La Société peut remettre jusqu'à deux prix par an.

- Chaque lauréat recevra un certificat de reconnaissance des pairs et de la Société qui souligne ainsi la contribution du lauréat dans le domaine de la médecine interne générale.
- Le nom de chaque lauréat sera dévoilé par les médias sociaux, le site Web de la SCMI, le bulletin électronique et la RCMIG.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE DOIT COMPORTER OBLIGATOIREMENT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

1. Le curriculum vitae du candidat.
2. Une lettre du proposant dans laquelle il précise les motifs de la candidature et met en relief les réalisations du candidat dans son domaine.
3. Une lettre du second proposant qui soutient la candidature où celui-ci expose son point de vue sur la candidature.

Veillez envoyer le dossier de candidature par courriel en documents PDF séparés nommé de manière cohérente (p. ex : JohnSmith_CV.pdf.) Les soumissions sont acceptées en anglais et en français. Toutefois, les soumissions en français doivent également être fournies en anglais.

ÉCHÉANCE DE LA MISE EN CANDIDATURE : 14 JUILLET 2021

Veillez transmettre le dossier de candidature par courriel à info@csim.ca.

NOTE : Veuillez communiquer sans tarder avec le bureau de la SCMI si vous ne recevez pas d'accusé de réception dans les 72 heures de la transmission. Il incombe au proposant de veiller à ce que la SCMI reçoive la candidature; la candidature reçue après cette date ou incomplète sera rejetée. Le non-respect du processus de candidature et la soumission de candidatures incomplètes peuvent entraîner le rejet des candidatures.

Sous réserve de modifications sans préavis

18 février 2021

